

Scandale du chlordécone aux Antilles **Non au non-lieu**

Le chlordécone, pesticide très dangereux pour la santé a été interdit dans l'Hexagone en 1990. Cependant, par dérogation ministérielle, il a continué à être utilisé en Guadeloupe et en Martinique durant 3 années supplémentaires alors qu'il avait été interdit aux Etats Unis dès 1977. Ayant été pulvérisé sur les bananiers depuis 1972, ce sont donc au minimum 16 années de trop !

Les chiffres sont catastrophiques et ont de quoi effrayer. Lors de sa visite en 2018, Macron avait d'ailleurs qualifié le chlordécone de scandale environnemental. Et pour cause : 95% des guadeloupéen-nes et 92% des martiniquais-es sont contaminé-es par le chlordécone dans leur sang, générant ainsi des maladies telles que des cancers, ainsi que des décès. Les surfaces agricoles, les sous-sols, les rivières et les mers côtières sont toujours pollués par le chlordécone et le seront encore durant des siècles. Les conséquences sur la santé de générations d'antillais-es sont inacceptables et ne peuvent plus perdurer.

Les guadeloupéen-nes et les martiniquais-es se battent depuis de nombreuses années pour que l'Etat mette fin à ce massacre et reconnaisse son entière responsabilité.

Ils et elles demandent des plans de décontamination des sols, une indemnité et une prise en charge des victimes ainsi que de leurs ayants droit.

Ils et elles demandent réparation des préjudices subis et qu'ils et elles subissent encore aujourd'hui et pour longtemps.

Des plaintes ont déjà été déposées en 2006 pour mise en danger de la vie d'autrui et empoisonnement. Cependant les empoisonneurs-euses n'ont jamais été inquiété-es.

Dans les Antilles, le combat continue. Les faits remontant à près de 30 ans, ils seraient atteints par la "prescription". Un Procureur de la République pourrait ainsi prochainement déclarer un non-lieu ! D'autant plus scandaleux que même après l'interdiction, les stocks résiduels n'ont pas été immédiatement détruits mais certains frauduleusement enterrés voire répandus dans l'environnement... Tout cela alors que selon une étude récente du CNRS et du CEA, le glyphosate, célèbre pesticide nocif produit par Bayer Monsanto, contribue à répandre lui aussi le chlordécone stocké dans la terre !

L'utilisation massive de cet insecticide est à l'origine d'un des plus grands scandales sanitaires. L'Union syndicale Solidaires apporte tout son soutien aux guadeloupéen-nes et aux martiniquais-es qui se battent depuis de très nombreuses années pour que justice leur soit rendue.

L'Union syndicale Solidaires appelle à tous les rassemblements qu'il peut y avoir sur tout le territoire et sur les Antilles comme le 28 mai en Martinique et le 21 mai en métropole à l'occasion de la « Journée mondiale contre Monsanto/Bayer et l'agrochimie ».

L'Union syndicale Solidaires condamne fermement l'inaction des différents gouvernements successifs contre ce produit très nocif sur la santé.

Contre le non-lieu du Procureur de la République **Justice et réparation**